

OFFRES ET DEMANDES DE SERVICES PSYCHOLOGIQUES EN CLSC¹

PRÉSENTATION²

Histoire d'un parcours

À la réunion du Comité de rédaction de la *Revue québécoise de psychologie* (RQP) tenue le 31 août 2004, nous avons proposé un projet à l'occasion du 25^e anniversaire de la Revue. Le titre provisoire de ce projet, « Observatoire de l'offre de services psychologiques et de l'évolution de la demande dans les divers champs de la pratique », s'inscrivait dans l'objectif de décrire les changements dans la pratique des psychologues en regard de la diversité des demandes d'aide en santé mentale. Ce forum de réflexion sur les services psychologiques aurait eu lieu lors de l'Assemblée générale de l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ) à l'automne 2005. Cette rencontre, préparée conjointement par la RQP et l'OPQ, se serait articulée autour des paramètres suivants :

- Les associations ou regroupements de psychologues seraient mis à contribution pour la préparation et le déroulement d'ateliers; ces ateliers regrouperaient les psychologues selon leur champ de pratique : milieu scolaire, CLSC, programmes d'aide aux employés, milieu hospitalier et milieu de réadaptation, milieu carcéral, services psychologiques des collèges et universités, etc. Il incomberait à chaque association ou regroupement d'inviter un collègue à prononcer l'allocation d'ouverture pour amorcer les échanges et de nommer un autre collègue qui serait responsable de rédiger un compte-rendu.
- Une séance plénière permettrait de communiquer ces comptes-rendus et d'élargir le débat à l'ensemble des psychologues.
- Une invitation serait adressée à des collègues d'autres disciplines afin de commenter les résultats de ces ateliers, par exemple, un sociologue ou un anthropologue versé en sciences de la santé.
- Les textes présentant l'état de la question en début d'atelier, les comptes-rendus des échanges et l'analyse d'experts invités constitueraient les articles d'un numéro spécial de la RQP, dont la publication serait prévue pour l'automne 2006.

En date du 21 décembre 2004, nous avons été informés que le Comité administratif de l'OPQ ne désirait pas s'impliquer dans la réalisation de ce

-
1. CLSC : Centre local de services communautaires.
 2. Nous remercions Madame Johanne Angeli qui nous a assistés tout au long de ce parcours. Nous tenons aussi à remercier le Comité de rédaction pour son appui dans ce projet, qui s'écartait de la façon habituelle de fonctionner de la Revue, et pour son ouverture vigilante. Merci également à Léandre Bouffard, rédacteur de la RQP, pour sa diligente collaboration à toutes les étapes de cette publication.

Présentation

projet. En réaction à cette décision, Colette Jourdan-Ionescu, directrice de la RQP, et Léandre Bouffard, rédacteur, nous invitaient à présenter un autre projet au Comité de rédaction, nous inspirant toujours du thème mis de l'avant.

À la réunion du Comité de rédaction du 25 mars 2005, le projet soumis est centré sur la pratique psychologique dans le champ de la santé et des services sociaux, plus spécifiquement dans les CLSC. Cette approche sectorielle exigeait donc de définir d'autres paramètres puisque l'objectif à atteindre avait maintenant pour cadre la publication du « dossier thématique » du numéro de l'automne 2006. Il fallait donc définir le cadre d'une recherche qui favoriserait une cueillette de données, un matériel riche à analyser et qui susciterait divers types de collaboration conduisant à la présentation d'articles scrutant l'évolution de la demande et de l'offre de services psychologiques en CLSC.

Nous y voilà rendus!

Le Centre local de services communautaires (CLSC)

Pour nous, ce choix de champ de pratique psychologique s'imposait. La mission des CLSC place le psychologue en première ligne pour répondre aux besoins de la population en santé mentale. Et ce, depuis plus de trente ans. Des changements de structures des organisations et des politiques en santé mentale ont suscité d'innombrables adaptations de la part des quelques 425 psychologues œuvrant en CLSC. D'ailleurs la création des Centres de santé et de services sociaux (CSSS) provoque d'autres ajustements. Intervenir en première ligne en santé mentale, c'est travailler avec des équipes variées, c'est se mettre au diapason de besoins différents d'une région à l'autre. Pour les psychologues, il n'y a pas de doute, la psychologie demeure un service de base en CLSC. Mission exigeante, puisque la demande est grande et que les ressources ne sont pas toujours suffisantes. Participer à cette mission, c'est vivre en constante évolution.

Pour cerner l'évolution de l'offre et la demande des services psychologiques en CLSC, nous avons complété une recherche qualitative analysant les propos de onze psychologues provenant de divers CLSC. Ces psychologues ont été rencontrés en trois groupes et les échanges ont été soumis à une analyse de contenu. Les résultats de cette analyse sont présentés dans deux articles. Un premier article propose d'examiner la méthode et d'entreprendre l'étude des résultats par les facteurs explicatifs de l'évolution de la demande et ceux déterminant l'arrimage de l'offre et de la demande de service : *L'offre et la demande de services psychologiques telles que perçues par les psychologues travaillant en CLSC* (Angeli, Bernèche et Letendre). Il est fort instructif de connaître le rôle de

l'environnement et l'impact des ressources disponibles dans les CLSC sur la définition de la demande. La dernière partie de cet article aborde l'aspect politique qui marque la négociation de l'offre de service en CLSC.

Dans un deuxième temps, nous analysons un thème qui s'est imposé lors des échanges avec nos collègues psychologues, même si celui-ci ne faisait pas explicitement partie de la liste des sujets de discussion proposés sur la question de l'offre et la demande de services psychologiques. Ainsi, le second article, intitulé *Relations interdisciplinaires et rapport de pouvoir en CLSC : la perspective des psychologues* (Angeli, Bernèche et Letendre), fait ressortir le défi des psychologues qui consiste à combiner mutidisciplinarité et reconnaissance de leur spécificité professionnelle. Tout en identifiant les effets des contraintes institutionnelles, les psychologues font aussi ressortir les stratégies de gestion qu'ils emploient pour se ménager un espace de pratique professionnelle malgré ces contraintes.

Les enseignements que nous retenons des deux volets de cette recherche pourront sûrement inspirer d'autres initiatives ayant pour objectif d'étudier la place prépondérante de l'intervention psychologique dans divers champs de pratique.

Nous tenons à souligner l'indispensable contribution de nos collègues psychologues ayant participé à cette recherche et de nos co-chercheurs, leur disponibilité, la qualité de leur préparation pour les rencontres et l'enthousiasme à partager notre défi qui ont constitué une source constante de motivation : Frédéric Doutrelepont, Marie-Françoise El-Khoury, Monique Émond, Nancy Humber, Michel Lamarche, Anne Lynch, Sophie Martinat, Danielle Monast, Monique Panaccio, Nicole Poulin et Charles Roy.

Contributions

La recherche principale présentée en deux articles a stimulé la réflexion autour des enjeux reliés au rôle et à la place du psychologue exerçant en première ligne.

À partir d'une écoute attentive des propos des participants, Robert Letendre et Véronique Martin, dans l'article *Préserver les espaces de psychothérapie : la demande des psychologues travaillant en CLSC*, ont dégagé plusieurs demandes de ces derniers : celle, par exemple, que les CLSC tiennent compte des demandes de services psychologiques des citoyens ou celle d'offrir des services psychothérapeutiques à ces mêmes citoyens, services qu'ils jugent différents de ceux offerts par d'autres intervenants. Cette prise de position des psychologues peut, parfois, avoir

Présentation

pour effet de les isoler des autres travailleurs en CLSC et risquer de les couper des réalités sociales des clients.

Comme la dynamique des relations interprofessionnelles en CLSC revêtait beaucoup d'importance aux yeux des psychologues, Johanne Angeli propose un article intitulé *Un regard anthropologique sur les relations interprofessionnelles en CLSC*. S'appuyant sur des auteurs qui proposent une lecture symbolique des relations entre groupes, elle fait ressortir les jeux de frontières entre catégories professionnelles d'où émergent les notions d'angoisse d'intrusion, de marginalité et de pouvoir. Une question se dégage de ces réflexions : l'identité professionnelle peut-elle maintenir sa spécificité dans ce lieu de pratique clinique qu'est le CLSC?

Après la lecture des résultats de la recherche principale, Marie Julien pose la question : *La fin de la prévention?* et y répond : *Pas du tout : bien au contraire!* Commentant les constats formulés par nos collègues psychologues, Marie Julien élabore sa réflexion à partir de son expérience de travail en santé publique depuis plus de vingt ans et de son implication précédente au sein d'une clinique communautaire.

De leur côté, Nancy Humber et Monique Panaccio, dans *Quelques réflexions sur la psychothérapie dans les services publics en santé mentale*, résument l'évolution des services en santé mentale en CLSC. Elles questionnent la place de la psychothérapie dans un cadre institutionnel soumis aux exigences d'efficacité et de rentabilité, plus prompt à offrir des programmes standardisés qu'à reconnaître l'unicité des personnes et leur histoire.

Un autre volet du dossier thématique met en valeur la richesse de l'expérience de deux psychologues engagés dans l'implantation des services psychologiques en CLSC depuis de nombreuses années. Dans son texte intitulé *Psychologue en CLSC : bilan de 20 ans de pratique*, Charles Roy nous décrit son parcours de psychologue communautaire en région puis de psychologue dans un grand centre urbain. L'expérience acquise en ces lieux de travail constitue une source de réflexion sur les défis et enjeux de la pratique clinique. Son analyse des résistances du milieu et des facteurs organisationnels l'amène à nous proposer des voies de solution. Sa participation à la création, en 1990, de l'Association des psychologues en CLSC et aux activités de la dite association lui a permis de mesurer l'importance d'un regroupement pour influencer l'établissement d'un cadre favorable à la pratique clinique.

Dans *Naissance et mort des CLSC à travers le prisme de l'expérience d'un psychologue*, Robert Letendre et Véronique Martin nous

communiquent les propos recueillis auprès de Michel Lamarche qui, au cours de 30 ans de travail comme psychologue en CLSC, a connu l'évolution de cette institution jusqu'à son intégration dans les CSSS. De son témoignage, les auteurs ont fait ressortir les thèmes de la solitude professionnelle, de la relation avec les autres professions, de l'intégration du psychologue dans la communauté et, en conclusion, des perspectives d'avenir.

Pour compléter ce dossier thématique, Frédéric Doutrelepont fait l'analyse d'une expérience d'intervention, *Un psychologue en CLSC exerçant auprès des jeunes de la rue*, illustrant ainsi l'évolution de la réponse à de nouveaux besoins. La diversité des lieux et des modes d'intervention façonnent la pratique clinique. Sa conclusion met en relief la nécessité de la collaboration et de la concertation dans le contexte du travail en équipe multidisciplinaire.

Voilà! Nous ne parlerons plus d'un projet, mais de l'aboutissement d'une aventure qui nous a permis de rencontrer des collègues généreux et passionnés. Nous vous souhaitons de lire ce dossier thématique avec autant d'enthousiasme que nous avons eu à le réaliser.

René Bernèche
Université du Québec à Montréal

Robert Letendre
Université du Québec à Montréal

